



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture  
et de la formation professionnelle  
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON  
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78  
E-mail : [fnecko21@gmail.com](mailto:fnecko21@gmail.com)

Mme la Rectrice,

Ce CSA a lieu dans un **contexte politique inédit**, pour ne pas dire absurde. Comme on ne peut pas déterminer s'il prête à rire ou à pleurer, on dira que dans tous les cas, il appelle à se battre. Le premier ministre Barnier est tombé, pour que Bayrou applique pratiquement le même budget ; le gouvernement de Bayrou est tombé pour que Lecornu reconduise le même dans le désordre ; enfin celui de Lecornu tombe pour mieux se relever deux jours après avec à peine quelques nouvelles têtes. Tous ces gouvernements incarnent la volonté du président Macron de poursuivre des politiques rejetées par tous et d'ignorer les aspirations majoritaires des travailleurs et de la jeunesse. Elles se sont pourtant exprimées dans les **puissantes manifestations, les grèves et les blocages des 10 septembre, 18 septembre et 2 octobre**, où l'on a pu entendre clairement des revendications que la FNEC FP FO ne cesse de relayer :

- abrogation de la réforme des **retraites** exigée par les millions de travailleurs en 2023 (et non pas une suspension partielle jusqu'à la prochaine présidentielle)
- augmentation des **salaires** par le point d'indice
- abrogation de toutes les **contre-réformes** qui démantèlent l'Ecole publique et le statut de fonctionnaire ouvrant la voie à la privatisation.
- La défense de **l'assurance chômage** : non à la réduction du temps d'indemnisation qui, dans l'Education nationale, précarise les contractuels, AED et AESH.
- Défense de la **sécurité sociale** : non aux déremboursements et à l'augmentation des franchises médicales. Abrogation des jours de carence, retour à un salaire maintenu à 100% en arrêt maladie.

**Arrêtons-nous en effet sur l'exemple emblématique de la mesure qui a consisté à faire perdre à tout agent en congé maladie ordinaire 10% de sa rémunération**, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025. Non seulement la mesure est mise en œuvre dès les paies d'octobre, mais elle le sera rétrospectivement ! Les congés de maladie intervenus antérieurement à cette prise en compte automatique et qui n'ont pas encore été régularisés, feront l'objet d'une régularisation à cause de laquelle les personnels peuvent se voir retirer jusqu'à 30% de leur salaire sur une même paye, alors qu'ils seront parfois déjà, au bout de trois mois, passés à mi-traitement. La mise en œuvre de cette réforme est une démonstration du caractère injuste et intolérable de ces budgets d'austérité.

**L'ordre du jour porte principalement sur le bilan de rentrée, marqué par les difficultés de recrutement.**

**Dans le premier degré**, la liste complémentaire a certes été utilisée cette année, mais elle avait été tellement réduite qu'elle est sans rapport avec les besoins réels, en particulier en matière de remplacement, où la situation déjà critique ne s'arrange pas. Ce n'est pas non plus en ouvrant seulement 6 classes sur une vingtaine d'écoles en Côte d'Or qu'on peut répondre aux besoins du terrain. Les besoins en AESH eux aussi sont criants : combien d'élèves non accompagnés en cette rentrée, et combien de notifications insuffisamment pourvues ? En Saône et Loire par exemple, 40 démissions pendant les vacances et 7 refus de prise de poste à la rentrée... Il est urgent que les revendications soient satisfaites : Mise en place pour les AESH d'un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire à temps plein pour 24h d'accompagnement ; Recrutement d'AESH à hauteur des besoins ; Abandon des PIAL et des PAS ; Ouverture de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins ; Paiement immédiat des primes REP/REP+ dues depuis 2015.

**Dans le second degré**, quoiqu'en dise Mme Borne qui se félicitait qu'il manque moins de profs, il n'y en a pas devant chaque classe dans toutes les matières, et s'il y en a c'est souvent au prix d'une densité insupportable des effectifs de classe : des classes de 6<sup>ème</sup> à 30 ou 31 dans lesquelles il n'y a même plus de tables et de chaises pour inclure des élèves d'ULIS au collège de Brochon ; des classes de STI 2D à 34 avec des incidents et des craquages d'enseignants dès les premières semaines de cours à Eiffel, des classes de 2<sup>nde</sup> à 36 au lycée de Brochon, des classes de 6<sup>ème</sup> à 32 et de 3<sup>ème</sup> à 31 au collège Bréart, en grève à 90% dès le 4 septembre, pour ne citer que ces quelques exemples.

**Dans la voie pro**, les réformes se suivent et ont les mêmes conséquences : la diminution des horaires disciplinaires, la dernière en date (parcours en Y) a entraîné une diminution en BAC Pro de 150h de cours en enseignement professionnel sur l'année de terminale ; et a vidé les classes de leurs élèves très tôt dans l'année, ce qui est une catastrophe sur un public aussi difficile à motiver pour l'école. Ce que veulent les enseignants, c'est le retrait de la réforme de la voie pro et le retour des heures disciplinaires. Concernant les classes de CAP, nous constatons une concentration d'élèves à besoins particuliers. En effet 90 % des élèves issus de 3ème SEGPA et du dispositif ULIS sont orientés en CAP. Il n'est pas rare d'avoir plus de la moitié d'élèves à besoins particuliers dans un même groupe de CAP. Une véritable inclusion de ces élèves ne peut se faire qu'avec des ouvertures de classes de CAP ce qui permettrait aussi aux plus de 500 élèves ayant fait un vœu 1 pour ces sections d'obtenir satisfaction.

**La crise de recrutement** n'est pas près de s'arranger avec les conditions qui sont faites aux contractuels, aux TZR, et même aux collègues en poste fixe mais sur plusieurs établissements. Pour les contractuels, comme l'an passé, les attestations France Travail ont tardé à venir parce que les services de gestion étaient débordés.

**Ce bilan est aussi marqué par les classes surchargées** Les seuils ont déjà été relevés de 30 à 31 en collège, et de 35 à 36 en série générale aussi bien qu'en série technologique, au mépris de la difficulté d'enseigner dans ces classes. Répondre à cela par le déploiement du **dispositif « au cœur de la classe »**, c'est de fait tourner le dos à ces problèmes, puisque c'est délibérément considérer que les problèmes ne sont pas là, qu'ils sont plutôt dans les pratiques individuelles et collectives. Dans les établissements choisis pour ce dispositif, nous avons des remontées qui ne cachent pas l'exaspération : les collègues se demandent bien ce que les IPR font là, s'ils n'ont rien d'autre à leur proposer que des outils pédagogiques qui sont doit déjà testés, connus et utilisés, soit inapplicables sans groupe réduit. A quoi cela peut-il bien aboutir, si ce n'est à renforcer le sentiment largement partagé chez les enseignants, qu'on ne reconnaît pas leur expertise, qu'on ne leur fait pas confiance, qu'on méconnaît complètement les réalités auxquelles ils sont confrontés, et qu'on veut faire porter la responsabilité de tous les problèmes qu'ils dénoncent, sur leurs seuls choix pédagogiques.

**Dans tous les corps de métier de l'EN**, les mêmes difficultés : des CPE, personnels infirmiers ou personnels de direction qui manquent encore et/ou ne sont pas remplacés, des personnels administratifs submergés de travail ; l'absence d'assistantes sociales dans les établissements se fait cruellement sentir : les services de vie scolaire et d'infirmérie sont conduits à ne signaler au Pôle Social II que les cas les plus graves, et à prendre en charge dans par leurs propres moyens des situations qui ne relèvent pas de leurs compétences. Les administratifs doivent se contenter d'une revalorisation du RIFSEEP, donc strictement indiciaire, alors que leur niveau de rémunération est très bas et que cela fait déjà deux ans que la GIPA n'a pas été appliquée.

**Pour en revenir à ce par quoi nous avons commencé, à savoir la préparation du budget** qui exacerbe la situation de crise que nous traversons, comment accepter dans ces conditions qu'on détruisse les services publics et qu'on aille économiser 44 milliards, ou 23, ou même le moindre centime, sur le dos des travailleurs, alors que les dépenses pour l'armement explosent (elles passent de 32 milliards en 2017 à 64 milliards d'euros en 2027), et que les entreprises sont devenues le premier poste du budget de l'Etat (211 milliards d'euros par an) ? Le maintien de cette politique ne peut conduire qu'au chaos et ne nous laissera pas d'autre choix que la grève et sa reconduction, le blocage pour faire plier le gouvernement.